

Budget de capital pour 2005-2006
L'hon. Jeannot Volpé, ministre des Finances
le jeudi 16 décembre 2004

Introduction

Monsieur le président, j'ai l'honneur et le privilège de présenter à la Chambre aujourd'hui le budget de capital pour 2005-2006, qui rendra le Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes. Outre le budget de capital, j'en profiterai pour présenter une mise à jour économique et financière.

L'année dernière, pendant la préparation de notre budget, j'ai déclaré que, financièrement, nous étions à la croisée des chemins. Une voie menait à des déficits annuels et à une dette accrue. L'autre voie menait à la poursuite de budgets équilibrés, de la responsabilité financière et des investissements publics dans les domaines les plus importants pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Je suis content de dire que nous avons pris la deuxième voie. Notre objectif demeure l'équilibre budgétaire sur la durée de notre mandat. En raison de notre responsabilité financière, nous sommes mieux placés pour faire des investissements stratégiques clés pour les gens, les collectivités et les familles dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Le budget de capital d'aujourd'hui nous aide à continuer la mise en oeuvre du plan *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick*, à bâtir l'infrastructure stratégique et à créer un contexte fiscal et commercial compétitif. Nous entretiendrons ce que nous avons et construirons ce dont nous avons besoin. Nous renforçons notre compétitivité et nous améliorons la santé et la sécurité du public ainsi que la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Notre objectif comme gouvernement est de créer le succès économique tout en réalisant des progrès sociaux. Nous voulons bâtir une province prospère, prévenante, innovatrice, intelligente, forte, fière, confiante et déterminée.

Comme toujours dans le cas du budget de capital, les ministres fourniront les détails liés à leurs ministères.

Le présent budget de capital marque la poursuite de la mise en oeuvre de la plateforme du gouvernement intitulée *Nouveau-Brunswick : Visons plus haut. Allons plus loin.*, porteuse d'une plus grande prospérité pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Avant d'entrer dans les détails du budget de capital, je voudrais faire pour mes collègues une mise au point sur la situation financière et économique.

2003-2004

Monsieur le président, depuis notre arrivée au pouvoir, nos priorités demeurent claires : de meilleurs services de santé, de meilleurs soins aux personnes âgées, une éducation de qualité, la création d'emplois, l'aide aux personnes les plus nécessiteuses, des collectivités fortes et dynamiques, l'assainissement de l'environnement, la réduction des impôts et l'équilibre budgétaire.

Les comptes publics de 2003-2004 indiquent que la dette nette de la province a été réduite de 109,2 millions de dollars au cours des quatre dernières années.

Au cours de la même période, nous avons réalisé un excédent cumulé de 247,2 millions de dollars aux fins du budget équilibré, conformément à la *Loi sur le budget équilibré*. C'est la première fois qu'un gouvernement du Nouveau-Brunswick répond aux critères de la *Loi sur le budget équilibré* au cours d'une période quadriennale désignée.

Le vérificateur général confirme, dans son dernier rapport, que le gouvernement est sur la bonne voie quant à la gestion financière. Il a dit :

De façon générale, les indicateurs des 10 derniers exercices montrent que l'état des finances du Nouveau-Brunswick s'est amélioré pour ce qui est de la viabilité, de la souplesse et de la vulnérabilité, à l'exception des exercices 1999 et 2000, pour lesquels des écarts à la tendance sont enregistrés. Pour la plupart, les indicateurs touchés par ces écarts affichent des résultats plus favorables pour les quatre derniers exercices.

Le vérificateur général a aussi constaté que notre rapport dette nette-PIB a diminué au cours de la même période. De fait, notre rapport dette nette-PIB est passé de 36,4 % en 1999-2000 à 30,5 % pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2004, soit une réduction de 5,9 points de pourcentage. Monsieur le président, nous nous attendons à une réduction continue.

Le vérificateur général confirme aussi que le coût du service de la dette publique a diminué de 78,0 millions de dollars en 2004 par rapport à 2003. Monsieur le président, le coût du service de la dette publique représente actuellement 10,6 % du total des recettes, soit le niveau le plus bas depuis 10 ans.

Notre saine gestion financière globale a été reconnue par les agences de notation. Dominion Bond Rating Service et Moody's ont révisé notre cote à la hausse cette année, tandis que Standard & Poor's nous a attribué une perspective stable.

Monsieur le président, le Nouveau-Brunswick a maintenant la meilleure cote de crédit à l'est de l'Ontario.

2004-2005

Monsieur le président, à l'approche du budget de 2004-2005, le gouvernement s'est retrouvé devant la possibilité d'importants déficits croissants.

À ce moment-là, nous avons déclaré que nous maintiendrions notre gestion rigoureuse et prudente des finances et notre discipline financière. Notre engagement demeure de faire preuve de responsabilité financière et de vivre selon nos moyens.

En outre, en gérant les deniers publics de façon responsable, nous continuerons de cibler les priorités qui comptent le plus aux yeux de la population, tout en optimisant les contributions fiscales.

À cette fin, nous avons pris des décisions très difficiles dans le cadre du processus budgétaire afin de régler le problème.

Monsieur le président, la prise de décisions difficiles nous a permis de prévoir un excédent assorti d'une diminution modeste de la dette nette pour 2004-2005. Le thème de notre budget 2004-2005 — Vivre selon nos moyens. Mettre l'accent sur les priorités. — est la preuve de notre détermination à être responsables et prudents sur le plan financier, tout en précisant clairement que les priorités absolues des gens du Nouveau-Brunswick sont les priorités absolues du gouvernement.

Dans un récent rapport, le Atlantic Provinces Economic Council, ou APEC, a prévu que le Nouveau-Brunswick enregistrera, pendant l'année en cours et la suivante, la croissance économique la plus forte du Canada atlantique.

Le Nouveau-Brunswick mène le pays cette année au chapitre de la croissance de l'emploi. Notre population active s'accroît aussi plus vite que la moyenne nationale, tandis que les taux de salaire moyens augmentent presque deux fois plus vite que la moyenne nationale.

Malgré les effets d'un dollar canadien plus fort et des prix croissants des marchandises, la plupart des industries manufacturières et exportatrices ont enregistré une solide progression en 2004. Dans l'ensemble, la croissance de l'économie du Nouveau-Brunswick correspond aux prévisions budgétaires de 2,8 % pour 2004.

Quant à notre situation financière, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que nous nous dirigeons vers un excédent et une autre réduction de notre dette nette en 2004-2005. Les recettes devraient dépasser l'objectif budgétaire, compensant d'autres pressions au chapitre des dépenses.

Le 6 janvier 2005, je déposerai un budget supplémentaire pour l'année 2004-2005 afin d'obtenir l'autorisation pour faire des investissements additionnels.

2005-2006

Monsieur le président, en préparant notre budget de 2005-2006, notre plan est clair : vivre selon nos moyens et mettre l'accent sur les priorités.

Les deux vont de pair. À moins de vivre selon nos moyens, nous n'aurons pas l'argent nécessaire pour investir dans les priorités qui comptent le plus aux yeux de la population.

Nous avons établi des objectifs nets pour guider nos décisions et nous en tiendrons compte lorsque nous prendrons nos décisions. Les objectifs incluent ce qui suit :

Premier objectif : investir dans les priorités. Monsieur le président, les dépenses dans les domaines prioritaires que sont les services de santé, les soins aux personnes âgées et l'éducation atteindront encore une fois des niveaux records.

Deuxième objectif : investir dans la création d'emplois. Monsieur le président, des investissements clés prévus dans le plan de prospérité seront effectués.

Troisième objectif : ne procéder à aucune augmentation fiscale. Monsieur le président, il n'y aura pas de nouvel impôt ou taxe ni d'augmentation fiscale.

Quatrième objectif : optimiser davantage les ressources pour les contribuables. Monsieur le président, des économies et des gains d'efficacité continueront d'être réalisés. Les économies seront consacrées aux soins de santé de première ligne et à d'autres services.

Cinquième objectif : équilibrer le budget.

Monsieur le président, tel qu'il a été déclaré dans le discours du trône, notre budget pour l'année 2005-2006 sera équilibré.

Budget de capital pour 2005-2006

Je vais maintenant passer aux points saillants du budget de capital 2005-2006.

Comme je l'ai indiqué, nous avons fait des choix et établi des priorités. Au moyen du présent budget de capital, nous entretiendrons ce que nous avons et construirons ce dont nous avons besoin. Nous renforçons notre compétitivité et nous améliorons la santé et la sécurité du public ainsi que la qualité de vie des gens du Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, je suis ravi d'informer la Chambre que le budget de capital brut pour 2005-2006 se chiffrera à 423,8 millions de dollars, soit une augmentation de 51,2 millions, ou de 13,7 %, par rapport au budget révisé de 2004-2005.

Je veux donner des détails sur certaines des initiatives importantes que comprend le budget de capital.

Soins de santé

Monsieur le président, la vision de notre gouvernement est celle d'un système provincial unique, intégré et viable de services de santé fondé sur les besoins de la collectivité et axé sur les patients. Ce système vise à fournir les services de santé nécessaires, de la façon appropriée et au moment opportun, par le bon dispensateur, et ce, à un coût abordable pour les contribuables.

Plus tôt cette année, le gouvernement a mis en place *Un avenir en santé*, plan de santé provincial quadriennal qui assurera la stabilité et la viabilité du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick

à très long terme. Le plan prévoit des changements concrets et durables de notre système de soins de santé, qui en assureront la continuité et l'amélioration non seulement dans le présent, mais aussi dans l'avenir.

Voilà pourquoi nous faisons des investissements en capital dans les soins de santé de 95,7 millions de dollars pour 2005-2006. Les investissements constituent une augmentation de 38,3 millions, ou 66,6 %, par rapport au budget révisé de 2004-2005. Les investissements incluent ce qui suit :

- 35,5 millions de dollars pour les biens d'équipement, ce qui comprend le financement de l'équipement diagnostique et médical ;
- 55,8 millions pour la construction d'installations permanentes, y compris
 - des travaux sur un nouvel hôpital à Waterville,
 - des travaux sur un centre d'urgence et de soins ambulatoires et un laboratoire au Moncton Hospital,
 - l'achèvement du Centre de réadaptation Stan Cassidy, à Fredericton,
 - un ajout pour les services chirurgicaux à l'hôpital régional de Bathurst,
 - l'achèvement de quatre centres de santé communautaires pilotes et
 - l'achèvement d'un nouveau centre d'aide aux toxicomanes à Hôpital régional de Campbellton.

Une somme additionnelle de 4,4 millions est incluse pour divers travaux d'amélioration et de rénovation des biens immobiliers liés à l'infrastructure existante des soins de santé.

Monsieur le président, le financement d'un certain nombre des projets mentionnés représente une année d'un engagement pluriannuel du gouvernement. Il est clair que les soins de santé demeurent une priorité absolue pour le gouvernement actuel.

Éducation

Monsieur le président, un système d'éducation de qualité est essentiel à la croissance et à la prospérité futures.

Notre gouvernement nourrit une vision d'un système d'éducation et de formation qui encourage une culture de l'excellence et du rendement élevé, caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Voilà pourquoi, depuis 1999, nous avons investi des sommes records dans l'éducation, ce qui se traduit par plus de personnel enseignant, un meilleur matériel, plus de fournitures scolaires et des écoles plus saines.

Nous investirons davantage dans les écoles, notamment pour la poursuite de notre deuxième engagement de 100 millions de dollars sur quatre années à l'égard du programme Écoles saines.

Nous ferons en 2005-2006 des investissements en capital de 48 millions de dollars dans nos écoles primaires et secondaires. Monsieur le président, cela représente une augmentation de 2 millions, ou 4,3 %, par rapport à 2004-2005.

La ministre de l'Éducation donnera de plus amples détails, mais les 48 millions de dollars permettent des investissements stratégiques dans de nouvelles écoles et le financement des travaux de réparation et de remise en état d'écoles existantes. Le financement visera les questions liées à la santé et à la sécurité et améliorera la qualité du milieu d'apprentissage pour les élèves et le personnel enseignant.

Monsieur le président, nous ferons aussi d'autres investissements dans nos collèges communautaires. Le présent budget prévoit 3,5 millions de dollars pour des travaux de rénovation et d'amélioration du réseau de collèges communautaires. Il s'agit d'une augmentation importante par rapport aux 2 millions de dollars investis dans chaque budget de capital depuis 2001-2002.

Infrastructure municipale

Monsieur le président, nous avons comme engagement de collaborer avec toutes les municipalités afin d'assurer des collectivités plus fortes et plus sécuritaires ainsi que la qualité de vie que les gens du Nouveau-Brunswick veulent et méritent. Dans le budget de capital d'aujourd'hui, nous avons mis un accent stratégique sur l'infrastructure municipale et rurale. Les investissements en capital comprennent :

- 11,1 millions de dollars en application de l'Entente Canada - Nouveau-Brunswick relative au programme d'infrastructures et du tout nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada - Nouveau-Brunswick, l'accent étant mis sur l'amélioration des « infrastructures municipales vertes », afin de garantir un approvisionnement en eau potable saine et des systèmes de gestion des déchets plus efficaces ;
- 500 000 \$ en application du Programme de subventions pour l'assainissement de l'eau afin de contribuer à couvrir les coûts des projets liés à l'eau et aux eaux usées dans les municipalités ;
- 656 000 \$ aux districts de services locaux pour l'achat d'équipement de secours ainsi que l'entretien des postes de pompiers et des installations de loisirs.

Sécurité et protection

Monsieur le président, afin d'assurer la sécurité et la protection du public, il faut aussi s'occuper des bâtiments publics et d'autres infrastructures publiques.

Voilà pourquoi nous ferons en 2005-2006 les investissements suivants :

- 10,5 millions de dollars comme investissement initial afin de remplacer les palais de justice à Moncton et à Saint John ;
- 5,0 millions pour la réparation de biens d'équipement et l'amélioration de bâtiments gouvernementaux ;
- 1,9 million pour remettre à neuf les barrages en béton dans le bassin hydrographique de Musquash ;
- 1,1 million à titre d'investissements dans les éléments d'actif touristiques ;
- 400 000 \$ pour l'amélioration et l'entretien d'aboteaux en vue d'aider à prévenir l'inondation des terres agricoles et des routes.

Infrastructure des transports

L'investissement continu dans notre infrastructure stratégique est un élément clé de notre compétitivité.

Monsieur le président, le budget de capital du ministère des Transports s'élève à 242,1 millions de dollars. De cette somme, 235,1 millions sont affectés aux routes.

En plus des 235,1 millions, Monsieur le président, une somme additionnelle d'au moins 100 millions de dollars sera consacrée aux autres travaux de construction routière sur la route 2, soit le tronçon de la Transcanadienne dont s'occupe un promoteur. Il s'agit d'une augmentation minimum de 42,7 % au chapitre de la construction routière par rapport à l'année en cours.

Nos investissements en capital de 235,1 millions de dollars dans l'infrastructure des transports incluront ce qui suit :

- 41,0 millions de dollars pour la nouvelle initiative de 125 millions sur trois années visant les routes rurales, ce qui constitue une augmentation de plus de 20 % par rapport aux dépenses de l'année en cours ;
- 105,9 millions de dollars pour l'amélioration et la remise à neuf de notre réseau actuel de routes, de ponts et de traversiers, y compris 21,3 millions pour les routes 11 et 17 ;
- 63,4 millions pour la Transcanadienne ;
- 12,1 millions pour amorcer les travaux sur des voies de contournement urbaines ;
- 12,7 millions pour l'amélioration des passages transfrontaliers à St. Stephen et à Woodstock.

Conclusion

Monsieur le président, nous nous employons depuis 1999 à établir la stabilité financière et à vivre selon nos moyens afin de bien asseoir le développement et la croissance socioéconomiques. Notre gouvernement se consacre à donner forme à une plus grande réussite économique assortie de plus grands progrès sociaux pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Les investissements en capital que j'ai exposés aujourd'hui montrent que le gouvernement a fait des choix nets et a établi des priorités. Nous avons ciblé nos ressources financières, tout en faisant preuve de prudence et d'un sens des responsabilités financières.

Monsieur le président, le présent budget de capital optimise les contributions fiscales et rendra le Nouveau-Brunswick plus fort pour tous et toutes.

Merci, Monsieur le président.